

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
04/2/10  
DOSSIER N°5700**

**CONVENTION DE DÉPÔT D'ŒUVRES AU MUSÉE DE  
GUÉRET - RENOUELEMENT ET AVENANT**

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE  
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY  
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON  
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD  
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des  
Affaires Culturelles /Service Patrimoine*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

**OBJET : convention de dépôt d'œuvres au musée de Guéret -  
renouvellement et avenant**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de  
compétence à la Commission Permanente,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-04/2/10 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,  
VU l'avis de la Commission CP - Accueil, Attractivité et Culture,*

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'approuver la convention en annexe à la présente délibération, relative au dépôt au Musée d'art et d'archéologie de Guéret d'un cartel dont le Département est propriétaire ;

- d'approuver l'avenant à la convention du 5 décembre 2022 en annexe à la présente délibération, relatif au dépôt au Musée d'art et d'archéologie de Guéret d'un portrait de Marcel Jouhandeau par Claude Sutter, dont le Département est propriétaire ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer ces documents.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**